

LE SYSTÈME MORAL EN ISLAM (PARTIE 1 DE 2) : LES NORMES MORALES

Évaluation: 3.7

Description: Les fondements sur lesquels est établi le concept de moralité, en islam.

Catégorie: [Articles](#) [L'adoration et la pratique religieuse](#) [Morale et pratiques islamiques](#)

par: iiiiie.net

Publié le: 15 Dec 2008

Dernière mise à jour le: 05 May 2013

L'islam a établi des droits fondamentaux universels pour tous les hommes, droits qui doivent être observés et respectés en toutes circonstances. Pour assurer que ces droits soient respectés, l'islam fournit non seulement des garanties légales, mais aussi un système moral très efficace. Ainsi, tout ce qui mène au bien-être de l'individu ou de la société est moralement bon et tout ce qui leur nuit est moralement mauvais. L'islam attache une si grande importance à l'amour de Dieu et au respect d'autrui qu'il nous met en garde contre un trop grand formalisme. Dans le Coran, Dieu dit :

« La piété ne consiste pas à tourner vos visages vers l'Est ou l'Ouest ; mais pieux est celui qui croit en Dieu et au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes, et qui donne ses biens, par amour pour Dieu, à ses proches, aux orphelins, aux indigents, aux voyageurs, à ceux qui demandent (de l'aide) et pour libérer des esclaves ; [et pieux est celui] qui observe assidûment ses prières et qui paie la zakat. Et [sont pieux] ceux qui respectent leurs engagements lorsqu'ils s'engagent, et ceux qui sont patients en période de tribulations, d'adversité et de grande tension. Les voilà, ceux qui sont sincères et les voilà ceux qui craignent vraiment Dieu. » (Coran 2:177)

Ce verset nous fournit une très belle description des gens pieux qui craignent Dieu; ils doivent obéir à certaines règles tout en aimant Dieu et leurs frères en humanité.

On peut tirer quatre règles de ce verset :

- a) Notre foi doit être vraie et sincère
- b) Nous devons être capables de démontrer notre foi par des actes de charité envers autrui
- c) Nous devons être de bons citoyens, soutenir des organismes sociaux, etc.
- d) Notre âme doit être ferme et inébranlable en toutes circonstances

Telles sont les normes par lesquelles un mode de conduite particulier est jugé et classé comme bon ou mauvais. Elles sont le centre autour duquel doit graviter la conduite morale. Avant d'établir toute injonction morale, l'islam cherche à implanter dans le cœur de l'homme la conscience de Dieu, qui l'observe en tout temps et en tout lieu. L'homme doit avoir la conviction que même s'il peut se cacher du monde entier, il ne peut se cacher de Dieu; que même s'il peut tromper tout le monde, il ne peut tromper Dieu; que même s'il peut échapper à tout le monde, il ne peut échapper à Dieu.

En faisant de la satisfaction de Dieu l'objectif de la vie de l'homme, l'islam établit les normes de moralité les plus élevées. La révélation étant la source première du savoir, les normes morales sont permanentes et stables, ce qui ne signifie pas que des adaptations ou des ajustements ne peuvent y être apportés, mais cela doit se faire sans tomber dans l'innovation, le relativisme ou la facilité. La moralité, en islam, s'applique dans l'amour et la crainte de Dieu, deux sentiments qui amènent l'homme à obéir aux commandements de Dieu sans aucune pression extérieure. C'est dans sa croyance en Dieu et au Jour du Jugement qu'une personne puise la force nécessaire pour adopter et respecter le système moral de l'islam de façon sérieuse et sincère, avec toute la dévotion de son cœur et de son âme.

L'islam reprend toutes les vertus morales connues et répandues et, dans un bel équilibre, attribue à chacune une place et un rôle appropriés dans le grand tableau de la vie. Le système moral islamique apporte une envergure nouvelle à la vie individuelle et collective et guide l'homme dans toutes ses activités domestiques, civiques, politiques, économiques, légales, éducatives et sociales. Ce système touche à toutes les sphères de sa vie, de son foyer au monde extérieur, de sa salle à manger au champ de bataille et aux conférences sur la paix, bref, du berceau au tombeau. Aucune des sphères de sa vie n'échappe à l'application des principes moraux de l'islam qui font en sorte que les affaires de la vie, plutôt que d'être dominées par des désirs égoïstes et des intérêts mesquins, sont réglementées par des normes morales.

Le système moral de l'islam établit pour l'homme un mode de vie qui se fonde sur tout ce qui est bien et qui rejette tout ce qui est mal. Il encourage les croyants non seulement à la vertu mais à propager la vertu et à éradiquer le vice, à inviter au bien et à interdire le mal. Ceux qui répondent à cet appel forment une communauté qu'on appelle « les musulmans ». Et l'unique objet qui sous-tend la formation de cette communauté (oummah) est qu'elle doit faire un effort collectif pour établir et faire appliquer le bien et pour réprimer et éradiquer le mal.

Nous vous avons donc présenté certains enseignement moraux de base de l'islam, qui s'étendent à différentes sphères de la vie d'un musulman, que ce soit sa conduite personnelle ou ses responsabilités sociales.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/1174/le-systeme-moral-en-islam-partie-1-de-2>

